

Etablissement Public Territorial

Séance ordinaire du Bureau territorial du 30 novembre 2021 EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DÉLIBÉRATION n°2021-11-30_2545

Création et attribution du prix du territoire de la bourse Charles Foix

L'an deux mille vingt et un, le 30 novembre à 13h les membres du Bureau de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre se sont réunis dans les locaux de l'EPT à Orly, sis 11 avenue Henri Farman, en séance plénière ouverte par son Président, Monsieur Michel Leprêtre, sur convocation individuelle en date du 24 novembre 2021. Par décision du conseil d'Etat en date du 1er octobre 2021, les élections municipales de la ville de Savigny-sur-Orge sont annulées, ramenant ainsi le nombre de conseillers en exercice composant le bureau territorial à 24 membres au lieu de 25.

Fonction	Nom	Présent	A donné pouvoir à	Vote
Président	M. LEPRÊTRE Michel	Présent		Р
1ère vice-présidente	Mme DAUMIN Stéphanie	Présente		Р
2ème vice-présidente	M. VIELHESCAZE Camille	Présent Visio		Р
3ème vice-président	M. DELL'AGNOLA Richard	Absent		-
4ème vice-président	Siège vacant	-		-
5ème vice-présidente	Mme BENSARSA REDA Lamia	Présente Visio		Р
6ème vice-président	Mme BEN CHEIKH Imène	Présente Visio		Р
7ème vice-président	M. DECROUY Clément	Présent Visio		Р
8ème vice-président	M. MARCHAND Romain	Absent		-
9ème vice-présidente	Mme VALA Cécilia	Présente Visio		Р
10ème vice-présidente	Mme GONZALES Elise	Absente		-
11ème vice-président	M. PAC Patrice	Présent		Р
12ème vice-président	M. VILAIN Jean-Marie	Présent Visio		Р
13ème vice-présidente	Mme LABROUSSE Sophie	Absente		-
14ème vice-président	M. GRILLON Eric	Présent Visio		Р
15ème vice-président	M. LAURENT Jean-Luc	Présent Visio		Р
16ème vice-président	M. MARCILLAUD Bruno	Présent		Р
17ème vice-présidente	Mme LALLIER Nathalie	Présente Visio		Р
18ème vice-président	M. YAVUZ Métin	Absent		-
19ème vice-président	M. DUFOUR Jean-Marc	Présent		Р
20ème vice-président	M. LAFON Gilles	Présent		Р
1er Conseiller délégué	M. AGGOUNE Fatah	Présent		Р
2ème Conseiller délégué	M. GAUDIN Philippe	Présent		Р
3ème Conseiller délégué	M. ID ELOUALI Ali	Présent Visio		Р
4ème Conseiller délégué	M. BELL-LLOCH Pierre	Présent		Р

Nombre de Conseillers en exercice composant le Bureau territorial			24
N° de délibérations	Présents	Représentés	Votants
2542 à 2547	19	0	19

2545

Exposé des motifs

Dans le cadre de l'appui au développement de la Silver économie, la ville d'Ivry-sur-Seine a créé en 2004 le prix de la bourse Charles Foix destiné à appuyer des projets innovants dans le domaine du bien vieillir.

Dans le cadre de la création du cluster Soli'age, devenu Silver Valley, la gestion de cette bourse, dont le nom (marque) est propriété de l'EPT par dépôt à l'INPI, a été confié par convention au cluster Silver Valley.

Cette bourse, d'un rayonnement initialement régional est aujourd'hui, dans le cadre du développement de ce cluster devenu national, voire européenne dans les prochaines années.

Pour notre EPT, qui cofinançait cette bourse à hauteur de 26 000 € au travers d'une subvention à Silver Valley fléchée sur cette action, se pose de ce fait le retour de cet investissement au service du développement local.

Pour ce faire, il est proposé, tout en s'inscrivant et soutenant le cluster Silver Valley et la bourse Charles Foix dans sa dimension et sa visibilité nationale, de flécher le financement EPT plus directement sur l'appui au développement local.

A cette fin il est proposé, à côté de l'appui à l'action globale et de l'organisation de la bourse Charles Foix apportée au cluster Silver Valley, que l'EPT participe dans ce cadre à l'appui au développement de projets territoriaux par un cofinancement direct à hauteur de 10 000 € au lauréat défini par l'EPT sous une (au moins) des conditions suivantes :

- Soit le porteur est issu du territoire (laboratoire, start up, association...),
- Soit le lauréat décide pour développer son projet de s'implanter au sein de la pépinière Silverinnov' (siège social ou établissement secondaire).

Cette proposition est neutre budgétairement puisqu'elle s'inscrit dans une nouvelle répartition de financements inscrit au BP 2021 dans le soutien au cluster Silver Valley.

Par ailleurs, le lauréat de la bourse peut bénéficier des actions d'accompagnement développées par l'EPT : ateliers RH, mise en relation avec les réseaux et acteurs de l'innovation du territoire (clusters, école d'ingénieurs...), l'inscription éventuelle au dispositifs nationaux et régionaux (Territoires d'industrie, Banque des territoires, CDC, Arc de l'innovation...), accès à la plateforme Appel à Projets...

Compte tenu de ces critères, il est proposé d'attribuer le prix du territoire de la bourse Charles Foix pour l'année 2021 à la société E-hé, qui s'implante à Silverinnov

DELIBERATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5211-9 et L5211-10 et L5219-2 et suivants ;

Vu le décret n°2015-1665 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre dont le siège est à Vitry-sur-Seine ;

Vu le règlement (UE) n°1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne (TFUE) aux aides de minimis, publié au journal officiel de l'Union Européenne le 24 décembre 2013 et entré en vigueur le 1^{er} janvier 2014 ;

Vu la délibération n°2020-07-15_1867 du conseil territorial portant délégations de pouvoir du conseil territorial au bureau :

Vu la convention d'occupation précaire et de service signé entre la société E-hé et le pépinière Silverinnov' avec date d'effet du 1^{er} novembre 2021 ;

Considérant l'action de longue date du territoire en appui au développement de la Silver économie, en particulier la création de la bourse d'innovation Charles Foix ;

2545 2/3

Considérant l'intérêt de cette bourse pour appuyer l'émergence et le développement de projets porteur de développement territorial et apportant des réponses socialement utiles sur l'enjeu du bien vieillir :

Considérant la volonté de l'EPT de cibler ce soutien en appui au développement de projet issus ou s'implantant sur le territoire ;

Considérant que la société E-hé répond aux critères d'attribution du prix du territoire de la bourse Charles Foix ;

Entendu le rapport de Monsieur Le Président et sur sa proposition,

Le bureau territorial délibère et, à l'unanimité,

- Décide la création dans le cadre de la bourse Charles Foix, d'un prix du territoire doté de 10 000 €.
- 2. Dit que ce montant pourra être attribué ou répartit entre une ou plusieurs structures lauréates de la bourse Charles Foix, sous condition, soit :
 - que le lauréat soit issu du territoire de l'EPT.
 - que le lauréat prenne des locaux dans la pépinière Silverinnov.
- **3.** Décide d'attribuer dans le cadre de la bourse Charles Foix 2021 le prix du territoire et la dotation de 10 000 € à la société E-hé.
- **4.** Dit que cette aide est allouée sur la base du règlement (UE) n°1407/2013 de la commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE) aux aides de minimis, publié au Journal officiel de l'Union européenne le 24 décembre 2013 et entré en vigueur le 1^{er} janvier 2014.
- 5. Dit que le montant est inscrit au BP 2021.
- **6.** Charge le Président ou toute personne habilitée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.

Vote: Pour 19

La présente délibération est certifiée exécutoire, étant transmise en préfecture le 02 décembre 2021 ayant été publiée le 02 décembre 2021 A Vitry-sur-Seine, le 1er décembre 2021 Le Président

the LEPRETRE

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou sa publication.





L'idée des flâneuses est née d'un constat simple

L'accessibilité dans les Établissements Recevant du Public est une obligation légale, mais qui ne se traduit pas toujours de façon pragmatique.

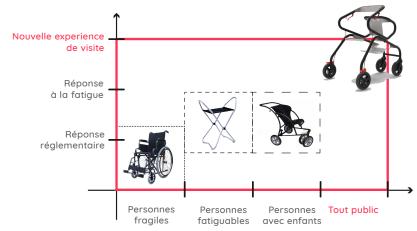
Pour soutenir pleinement leur visite, il manque une solution qui permette aux établissements d'accueillir tous les publics :

- Les personnes à mobilité réduite et les personnes âgées hésitent à utiliser les solutions en place de peur d'être stigmatisées.
- Les familles n'ont pas de solution simple pour visiter avec leurs jeunes enfants et transporter leurs affaires.
- Les endroits pour se reposer sont rares.

La vocation des flâneuses :

Sublimer une obligation réglementaire en un avantage pour tous!

Améliorer l'expérience de visite :



Le design d'usage et la co-conception au service de l'innovation

Nous voulions concevoir un produit à impact social fort pour :

- Changer les regards sur les personnes fragiles et favoriser l'inclusion.
- Améliorer une expérience de visite pour tous.
- Respecter le cadre réglementaire et le dépasser.

Notre démarche de conception s'appuie sur l'implication de tous les acteurs concernés :

- Un travail en partenariat avec tous les acteurs de la mobilité et de l'accessibilité : ergothérapeuthes & kinésithérapeuthes, centres sociaux et associations, gérontopôle, acteurs institutionnels et bien sûr le public lui-même.
- Une expérimentation d'une année sur 4 'ERP' phares de l'agglomération Toulousaine : Cité de l'Espace, Médiathèque José Cabanis, Couvent des Jacobins, Halle de la Machine.

Puis pour aller au bout d'une conception qui nous ressemble, nous avons imaginé une solution 100% conçue et produite en France.



Co-conception autour du prototype



Les flâneuses :

des fonctionnalités pensées pour améliorer l'expérience de visite

SE DÉPLACER



Avec ou sans enfants, grâce à des roues facilitant la marche et des freins à portée de mains.

S'ASSEOIR



Une assise haute et une assise basse pour adultes et les enfants. À profiter seul ou à deux! **TRANSPORTER**



Un espace spécialement prévu pour ranger ses affaires facilement et en toute sécurité. S'APPUYER



Un cadre stable en métal avec des freins pour ralentir et s'arrêter. Une sécurité essentielle pour tous.

— Une solution 4 en 1 —

La flâneuse est le dispositif idéal pour prendre le temps de flâner.

Un produit déjà plébiscité par les usagers

Les expérimentations dans différents lieux culturels ont mis en évidence les bénéfices d'une telle solution sur la fréquentation des lieux et le comportement des utilisateurs :

- Des publics variés satisfaits de (re)découvrir les lieux et qui profitent des flâneuses, que ce soit pour porter des affaires, pour combler un besoin de confort ou pour répondre à une problématique de mobilité.
- Cette solution ludique et novatrice attise la curiosité et donne envie de l'utiliser.
- Une expérience de visite améliorée avec un sentiment de sécurité et de confort renforcé.
- Le personnel d'accueil est plus à l'aise pour accueillir tous les publics et une communication décomplexée sur la disponibilité des Flâneuses.
- Une meilleure image du lieu auprès des visiteurs.

Avec Les flâneuses, le pratique et l'esthétique s'associent dans une solution tout-en-un pour faciliter l'accessibilité et changer les regards sur la mobilité.

— Après 1 an d'expérimentation —

Une étude d'impact, ayant mis à disposition des flâneuses dans des espaces publics culturels, a permis de faire émerger leurs bénéfices:



des utilisateurs interrogés estiment que le caractère multi-usage de la flâneuse permet de **se sentir plus à l'aise**.



des utilisateurs interrogés déclarent que la flâneuse leur a permis de **rester plus longtemps sur site**.



des utilisateurs interrogés ont l'impression que la flâneuse leur a permis de **changer de regard**.

Ça permet de ne pas vraiment faire de distinction, de pouvoir créer une cohésion, inclure plus facilement dans certains lieux.
Ça nous met tous un peu plus au même palier.

Un visiteur

Les flâneuses...







...s'adressent aux grands



...permettent de flâner

tout simplement.



Vous n'avez jamais été aussi proches de vos visiteurs...

Alors que d'autres solutions prennent de la place et sont limitées en termes de disponibilité, Les flâneuses peuvent être proposées à différents endroits du lieu de visite et en plus grand nombre. Ergonomie, rangement, nous avons pensé à tout.

Les flâneuses facilitent la relation entre les équipes et les visiteurs. Le personnel d'accueil est plus enclin à proposer une solution perçue comme ludique et non stigmatisante.

Les flâneuses, au-delà de leur utilité pour tous, contribuent à l'image de marque de votre structure. Les personnes jusqu'alors hésitantes retrouvent le plaisir de profiter de lieux de culture et de loisirs et valorisent vos actions d'inclusion autour d'elles. Grâce aux flâneuses, vous accueillez tous les publics sans distinction et vous contribuez à changer les regards sur l'autre. En plus d'être personnalisables, elles deviennent un support de communication novateur.

De nouveaux clients, jusqu'alors peu satisfaits des solutions existantes, accèdent à votre structure et profitent pleinement des activités ou des expositions.

Grâce aux flâneuses et au confort apporté pendant la visite, vous proposez à tous une meilleure expérience aui développe la fidélisation et la récurrence des visites dans votre établissement.



1/3

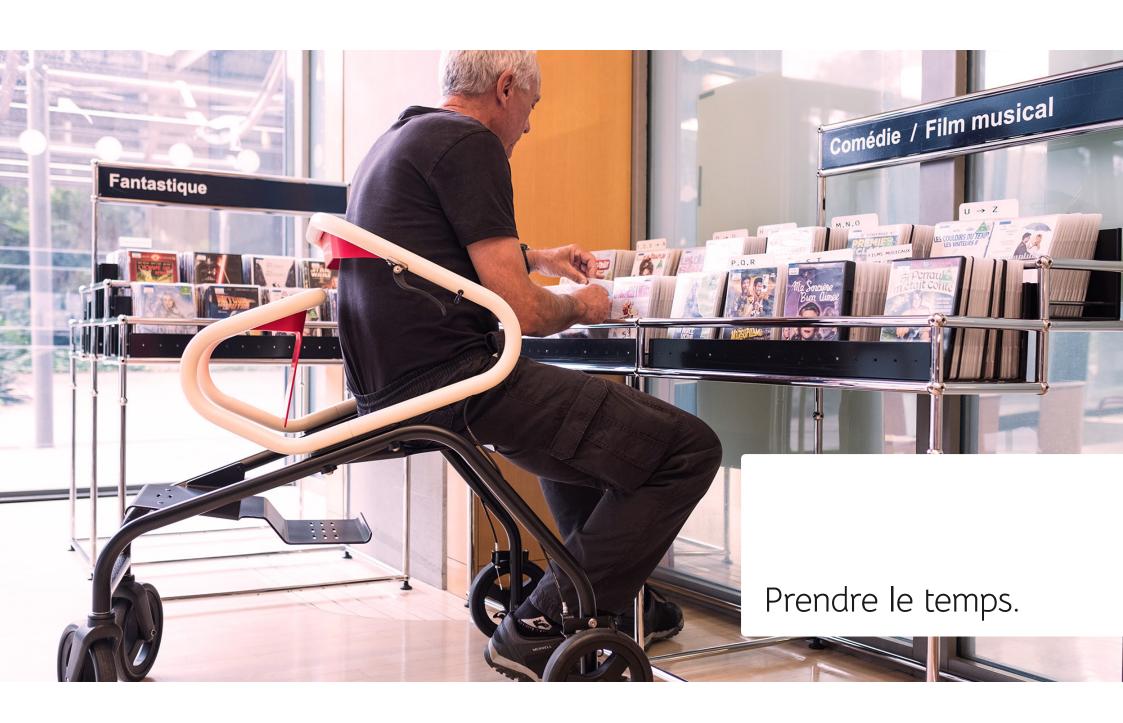
des utilisateurs déclarent avoir utilisé la flâneuse parce qu'ils avaient besoin d'un soutien pour les aider à porter leurs affaires.

1/3

des utilisateurs déclarent avoir utilisé la flâneuse pour davantage de confort pendant leur visite.

1/3

des utilisateurs déclarent avoir utilisé la flâneuse dans le cadre d'une problématique de mobilité temporaire ou longue.



... et de vos concitoyens

Les flâneuses sont l'exemple parfait de la mise en place d'une action politique pour faciliter l'accès à tous.

Votre contribution à la qualité de vie et de visite se ressent dans tous les établissements recevant du public.

En plus des citoyens locaux, ce sont aussi les touristes qui pourront en profiter et ainsi faire connaître vos initiatives auprès de leur famille et proches et plus largement, auprès de leur territoire.

Par la mise en place de solutions inclusives, vous permettez un éveil des consciences autour des problèmes d'accessibilité et vous contribuez au changement des regards.

Solution conçue et produite en France, Les flâneuses sont aussi l'occasion de montrer votre implication pour la relocalisation de l'industrie Française et les circuits-courts.



Déjà de nombreux prix et partenariats :

- ✓ Villes Amies des Aînés 2020
- ✓ Silver Eco 2020
- ✓ ESS2024
- ✓ Silver Valley 2021
- ✓ VIVALAB 2021
- ✓ SITEM 2021
- ✓ Challenges Innovation (Toulouse metropole)

Les flâneuses : 8 points forts pour répondre à tous les besoins



Des fonctions multiples en un seul produit (marcher, s'asseoir, porter, s'appuyer)



Un produit intergénérationnel pensé pour tous



Une solution emboîtable, facile à stocker



Un design ludique et personnalisable!



Un produit robuste garanti 2 ans



Un produit 100% aseptisable, avec une faible maintenance



Une certification de dispositif médical

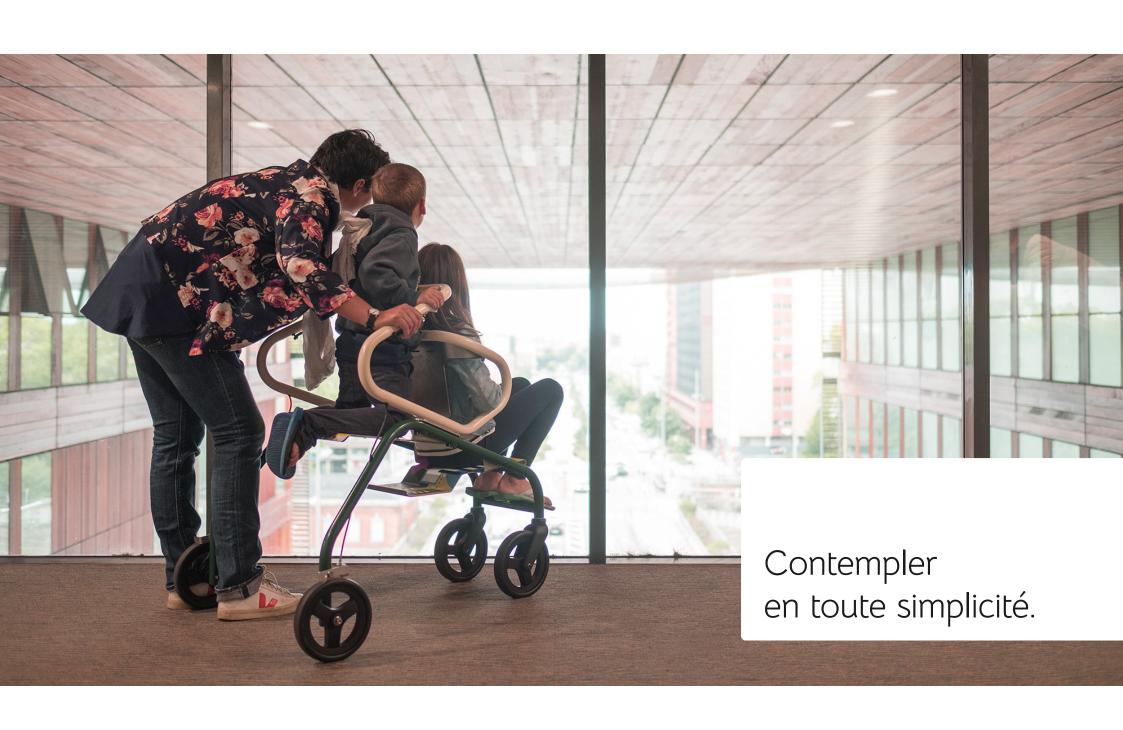


Un produit
MADE IN FRANCE

Un usage mesuré pour chaque centimètre



Possibilité de stocker jusqu'à 6 Flâneuses sur 2m linéaire



Derrière Les flâneuses, l'ambition d'une innovation sociale

L'entreprise E-hé est née à Toulouse d'une vision forte et humaniste :

mettre le design au service de l'inclusion afin de faire évoluer les regards sur l'accessibilité.

Cette ambition trouve sa traduction dans la complémentarité de ses fondateurs, Thérèse et Yves : Elle, pour le soin attaché aux personnes et à leur bien-être (Care) et lui, pour son expertise sur des produits adaptés au plus grand nombre (Design).

Leurs maîtres-mots:

Authenticité • Exigence • Inclusion • Implication locale • Impact social

Leur premier projet :

Les flâneuses dont la vocation est de ré-enchanter l'expérience des visiteurs des établissements de culture et loisirs.

Leur objectif:

Mettre la mobilité au service de l'expérience de visite.

